

Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Mai 2018

Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire



Présents : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - Mme Monique LEYENDECKER – M. Gabriel HOFFMANN - M. François MARQUET - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Patrick GRASSER – Mme Christine KUNERAT - Mme Valérie HASSELMEIER – M. Didier JACQUES - Mme Nathalie JUNG - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Sophie FROMOND - M. Christian SUBTIL.

Absents excusés : Mme Martine GERGAUD donne procuration à M. Daniel PERLATI – M. Dominique LE PEMP donne procuration à M. Marc LUCCHINI - Mme Christelle HUNEAU donne procuration à Mme Monique LEYENDECKER - M. Christophe GUTH

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 14

N° 2018-026 – Tarifs périscolaire et accueil de Loisirs 2018/2019 et demande de subvention d'équipement

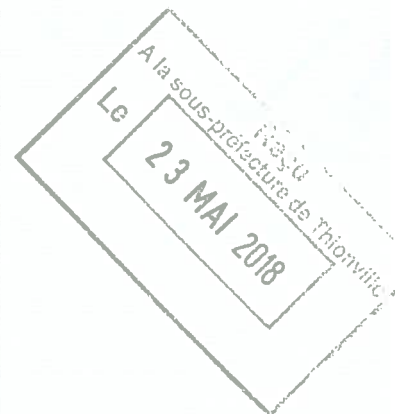
Lors de la réunion d'évaluation du CEJ en date du 2 mai 2018 :

- La Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle a proposé de modifier les tranches de revenus des tarifs périscolaire et ALSH, compte tenu des statistiques présentées.
Ces modifications permettront une harmonisation des tarifs en faveur des revenus les plus faibles à compter de la rentrée 2018/19. (Voir tableaux joints)
- La directrice du périscolaire a demandé du mobilier supplémentaire (tables, chaises) pour la salle de repos des petits afin de les isoler de la salle de restauration et activités qui devient trop bruyante pour eux.

Proposition modification tranches QF pour 2018/19

<u>REVENUS</u>	<u>De 0 à 700 €</u>	<u>De 701 € à 1400 €</u>	<u>De 1400 € à 2100€</u>	<u>à partir de 2101 €</u>
<u>Périscolaire</u>				
Matin	2.07 €	2.62 €	2.75 €	3.01 €
Midi	7.53 €	9.36 €	9.83 €	10.30 €
Soir 1 : 1H30	3.45 €	3.90 €	4.10 €	4.49 €
Soir 2 : 2H30	5.19 €	6.53 €	6.86 €	7.51 €
<u>Mercredi</u>				
11h30-13h30	7.53 €	9.36 €	9.83 €	10.30 €
<u>Vendredi</u>				
11h30-13h30	7.53 €	9.36 €	9.83 €	10.30 €
13H30-16H00	2.45€	2.90€	3.05 €	3.34 €
Soir 1 : 16H00-17H30	3.45 €	3.90 €	4.10 €	4.49 €
Soir 2 : 16H1-18H30	5.19 €	6.53 €	6.86 €	7.51 €

<u>PETITES VACANCES</u>	De 0 à 700 €	De 701 € à 1400 €	De 1400 € à 2100€	à partir de 2101 €
Tarifs résidents				
<u>Journée spéciale (hors vacances)</u>	14.86 €	16.98 €	17.83 €	19.52 €
<u>Forfait de 2 jours</u>	29.71 €	33.95 €	35.65 €	39.04 €
<u>Forfait de 3 jours</u>	43.50 €	48.80 €	51.24 €	56.12 €
<u>Forfait de 4 jours</u>	56.23 €	62.59 €	65.72 €	71.98 €
<u>Forfait de 5 jours</u>	67.90 €	96.54 €	101.37 €	111.02 €
Tarifs extérieurs				
<u>Journée spéciale (hors vacances)</u>	20.69 €	22.60 €	23.73 €	25.99 €
<u>Forfait de 2 jours</u>	41.38 €	45.20 €	47.46 €	51.98 €
<u>Forfait de 3 jours</u>	60.47 €	65.24 €	68.50 €	75.03 €
<u>Forfait de 4 jours</u>	78.51 €	84.87 €	89.11 €	97.60 €
<u>Forfait de 5 jours</u>	95.48 €	103.43 €	108.60 €	118.94 €
GRANDES VACANCES				
Tarifs résidents				
<u>Forfait de 4 jours (valable uniquement sur la semaine avec un jour férié)</u>	57.29 €	64.71 €	67.95 €	74.42 €
<u>Forfait de 5 jours</u>	71.08 €	80.63 €	84.66 €	92.72 €
Tarifs extérieurs				
<u>Forfait de 4 jours (valable uniquement sur la semaine avec un jour férié)</u>	79.57 €	87 €	91.35 €	105.05 €
<u>Forfait de 5 jours</u>	98.66 €	108.21 €	113.62 €	130.66 €



Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la modification des tranches de revenus
- Approuve les tarifs proposés qui seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2018/19
- Autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention d'équipement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.
La présente délibération a été publiée le 21 mai 2018

Pour copie conforme,
Illange, le 21 mai 2018
Le Maire,

